

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 66 (1940)  
**Heft:** 4

## Wettbewerbe

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

organes de la Société, les travaux en langue allemande dans la « Schweiz. Bauzeitung » et les travaux en langue française dans le « Bulletin technique ».

L'orateur demande à l'assemblée des délégués si elle approuve la manière dont le Comité central a agi en l'occurrence, ce qui est fait par acclamations.

M. A. Mürset, architecte, membre du jury, est prié de présenter un bref rapport sur les résultats du concours.

M. A. Mürset, architecte : Le sujet proposé aux architectes faisant le concours était le suivant : « Problèmes actuels des concours d'architecture ». L'inscription au concours et les travaux des concurrents eurent lieu encore dans des conditions normales ; date du programme : 12 avril 1939 ; délai de remise des projets : 31 juillet 1939. C'est pendant la dernière séance du jury, le 28 août 1939, que les troupes frontières furent mobilisées et l'on dû compter dès lors avec tous les inconvénients dus à la mobilisation.

15 travaux ont été envoyés, 12 en allemand et 3 en français, parmi lesquels 7 travaux furent primés (résultat dans la « Schweiz. Bauzeitung » et le « Bulletin technique »).

Comme les travaux primés sont actuellement en voie de publication il suffit de donner ici un exposé d'ensemble récapitulatif des résultats de ces travaux.

1. D'une façon générale tous les concurrents ont reconnu la grande valeur des « principes » S. I. A., ces derniers sont à conserver dans leur ligne générale. Ce résultat est réjouissant et précieux pour la S. I. A. et pour nos collègues qui en son temps, ont rédigé ces principes.

Dans le détail différentes améliorations et adaptations sont encore à souhaiter. Plusieurs travaux expriment le désir, que les « principes » et la « notice annexe » soient réunis en un seul imprimé. Toutefois cet imprimé ne devrait pas pour cela devenir long et compliqué ; à ce sujet l'avis qui est exprimé clairement par deux des travaux, est que l'on pourrait prévoir deux chapitres, le premier comprenant les règles fondamentales, présentées clairement et simplement, le second étant un commentaire dans lequel on pourrait sans inconvénient donner de plus amples détails. La présentation typographique devrait être plus soignée.

(A suivre.)

## CARNET DES CONCOURS

La Municipalité de Bex ouvre un concours d'idées entre architectes vaudois, quelle que soit leur résidence, et architectes suisses domiciliés dans le canton de Vaud depuis au moins un an pour l'élaboration des plans d'un nouveau collège<sup>1</sup>.

Les intéressés peuvent se procurer les documents nécessaires, contre dépôt de Fr. 5.—, au Greffe municipal de Bex. Cette somme sera remboursée aux concurrents qui présenteront un projet complet dans le délai fixé.

Bex, le 20 février 1940.

Municipalité de Bex.

<sup>1</sup> Nous signalons à nos lecteurs que le *Bulletin Technique* a reproduit, au cours de ces dernières années, les projets primés aux concours d'architecture suivants se rapportant à des bâtiments scolaires :

Bâtiment d'école, à Sion. — *B. T.* 1931, p. 216.

Bâtiment d'école du quartier de l'Auge, à Fribourg. — *B. T.* 1931, p. 191.

Collège classique, à Lausanne. — *B. T.* 1934, p. 246.

Bâtiment scolaire, à Reche. — *B. T.* 1935, p. 89.

Bâtiment d'école du quartier des Places, à Fribourg. — *B. T.* 1938, p. 117.

(Réd.)

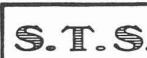
## DIVERS

### Cours de soudure électrique à Baden.

La *S. A. Brown, Boveri et Cie* organise dans l'école de soudure (qui contient 20 postes de soudure électrique), de ses usines de Baden le cours de soudure 113, en allemand, qui durera du 26-29 février 1940. Théorie et exercices pratiques traitant tous les métaux soudables. Chaque participant a un poste à sa disposition pendant toute la durée du cours.

Celui-ci se terminera par une visite des usines *Brown, Boveri* dans lesquelles 40 postes de soudure au chalumeau et plus de 120 postes de soudure électrique à l'arc sont en service (sans les postes de soudure de l'école).

Les intéressés sont invités à demander le programme du cours à la *S. A. Brown, Boveri et Cie*, Baden.



**S.T.S.**  
Schweizer. Technische Stellenvermittlung  
Service Technique Suisse de placement  
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento  
Swiss Technical Service of employment

**ZURICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35426. - Télégramme: INGÉNIEUR ZURICH.**

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription du *S.T.S.* Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au *S.T.S.*

### Emplois vacants :

#### Section mécanique :

77. *Ingénieur ou technicien-mécanicien diplômé*. Bureau technique d'une fabrique de produits chimiques de Suisse allemande.

87. *Ingénieur*. Matériel de filature de soie artificielle. Installation d'une fabrique en Chine. Société française.

91. *Ingénieur ou techniciens*. Ventilateurs et compresseurs à pistons, service commercial. Français indispensable, correspondance technique et commerciale. Ateliers mécaniques de France.

93. *Chef de fonte*. Surveillance et conduite d'une fonderie occupant environ 100 ouvriers. Suisse romande.

107. *Ingénieur ou technicien*. Connaissances commerciales, bureau des devis d'une fabrique d'appareils à Zurich. Allemand et français indispensables.

109. a) 2 *ingénieurs calculateurs de lignes et pylônes*; b) 6 *desinateurs*, postes de transformation intérieurs et extérieurs à très hautes tensions; c) 4 *dessinateurs* en charpentes métalliques. Importante société d'électricité en France.

111. a) 6 *chefs de chantier* connaissant les grands postes de 200 000 à 150 000 V, y compris canalisation et filerie, de même : un assez grand nombre de *monteurs*, les uns connaissant à fond la filerie de tableaux et le câblage, les autres connaissant à fond le travail des tubes et des barres;

b) Plusieurs *chefs de chantiers*, *chefs d'équipe* et *monteurs* pour grandes lignes à très hautes tensions;

c) Plusieurs *monteurs* pour réseaux basse tension (jusqu'à 30 000 volts).

Bonnes connaissances de la langue française indispensables. Importante société d'électricité en France.

Sont pourvus les numéros : de 1939 : 171, 449, 793, 971, 1081, 1085, 1147, 1217, 1225 ; de 1940 : 27, 45.

#### Section bâtiment et génie civil :

72. *Géomètre ou technicien en génie civil*. Piquetages et travaux de nivellement pour galeries. Tessin.

80. *Ingénieur constructeur diplômé*. Bureaux d'études. Entreprise française en Indochine, Saïgon ou Hanoï. Français indispensable.

84. a) Deux *ingénieurs civils* diplômés, dont l'un pour constructions civiles, béton armé, charpentes en fer ; l'autre pour l'exécution de fondations dans l'eau, petits barrages, piles de ponts, constructions en béton armé, etc. ; b) 2 ou 3 *chefs de chantier*, capables de diriger les travaux sous les ordres de l'ingénieur précédemment désigné. Entrée au plus tôt. Entreprise française d'Indochine.

Sont pourvus les numéros : de 1939 : 732, 780, 1056, 1082, 1094, 1110, 1168 ; de 1940 : 30, 32, 60.